

CR Réunion

CT3

Date	Jeudi 1 juillet 2021 de 10h00 à 16h00
Lieu	Maison des sports à Olivet
Auteur	Franck FORGET
Destinataires	Membres de la commission thématique n°3
Objet	<b>Conférence régionale du sport Centre-Val de Loire</b> Commission thématique n°3 – développement de la pratique sportive comme facteur de cohésion sociale et déterminant de santé
Commentaires	Réunion en présentiel
Présents :	<p>Vice-président de la CRS : M. Paul SEIGNOLLE</p> <p>Co-président CT3 : M. Dominique DELANDRE – AMF/ANDES Co-président CT3 : M. Denis GAUTHIER – CPSF (Excusé)</p> <p><u>Collège 1 – Services de l'Etat :</u> Mme Marie-Laure FORT – DRDFE M. Hocine HADJAB - DREETS Mme Michèle LESPINASSE – ARS CVL (matin) M. Loïc GOURDON - CREPS CVL</p> <p><u>Experts :</u> M. Gildas GRENIER – DRAJES Mme Solenn QUINTARD – ARS CVL (matin)</p> <p><u>Collège 2 – Collectivités territoriales :</u> Mme Fabienne TALBOT - Conseil départemental 28</p> <p><u>Experts :</u> M. Jean Baptiste CAVE – Conseil régional CVL M. Thomas DESFORGES - Conseil régional CVL Mme Sylvie GUILLAT – Conseil régional CVL M. Damien LUBAC – Agglomération de Montargis</p>

Collège 3 – Mouvement sportif :

Mme Sandra REGENT - CPSF  
M. Raymond OURY – CROS CVL  
M. Michel GUILLEMETTE – CDOS 28

Experts :

M. Yvon BERGERON – CDOS 28  
M. Patrick GASTOU – CROS CVL  
Mme Emmanuelle OLLIER-SINGH - CPSF  
M. Sébastien NOURY – CROS CVL

Collège 4 – monde économique et social :

Mme Christine BOUGUEREAU - COSMOS  
Mme Nadine ROLLET - Union Sport et Cycle  
M. Yann JOURNÉ - CGT

**Coordination et animation des CT**

Groupe projet CRS CVL :

M. Yoann KORMAN – CROS CVL  
Mme Nathalie GRENON – CROS CVL  
M. Alain BLANCHARD – monde économique, sport d'entreprise

CDES Limoges :

M. Cyrille ROUGIER

# 1. OUVERTURE DE LA COMMISSION

- Rappel de l'ordre du jour (voir document joint)
- Objectif : finaliser l'état des lieux et débattre des enjeux et des objectifs

## 2. THEMATHIQUE 5 : publics vulnérables ou socialement défavorisés

**Une volonté de développer les dispositifs pour élargir les publics touchés :**

Dispositif d'inclusion par le sport	Dispositif Sport en milieu carcéral	Dispositif sport à la protection judiciaire de la jeunesse
 DIPS Centre Dispositif d'Inclusion Par le Sport		
A destination des publics des : <ul style="list-style-type: none"><li>o Associations d'accueil et de réinsertion sociale</li><li>o Centres d'accueil et demandeurs d'asile,</li><li>o Centres provisoires d'hébergement pour les réfugiés</li></ul> Environ 60 structures impliquées	<ul style="list-style-type: none"><li>o Convention tripartite entre la Région CVL, la Direction interrégionale des services pénitentiaires et le CROS</li><li>o 3 axes stratégiques pour développer la pratique sportive</li><li>o 7 structures concernées par le projet</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>o Elaboration en cours d'une convention de collaboration entre la DRJSCS, le CROS et la DT PJJ</li><li>o 4 axes stratégiques pour développer la pratique sportive</li><li>o Environ 15 structures qui peuvent être concernées</li></ul>

### Précision sur le sport en milieu carcéral et pour le sport à la PJJ :

#### Le milieu carcéral :

L'objectif est d'évaluer les besoins des établissements afin de proposer des activités possibles et variées permettant notamment au public féminin d'accéder à des séances d'activités physiques et sportives. Au-delà de l'aspect purement sportif, ces séances permettent de contribuer comme à l'extérieur, à l'amélioration de la santé des personnes.

#### La PJJ :

C'est une nouvelle action qui commence juste à se mettre en place. Calquée sur celle en milieu carcéral, son objectif est un peu différent car il est plus basé sur un projet éducatif. Dans ce cadre, le sport est un outil qui contribue à faire respecter des règles et au respect des personnes et des fonctions (adversaires, arbitres...). On peut également au travers de certaines disciplines (équitation, plongée...) répondre à un besoin d'expression différente chez certains jeunes.

Concernant les trois dispositifs mis en place en région Centre –Val de Loire, il faut préciser que tous les éducateurs qui interviennent auprès de ces publics reçoivent tous une formation organisée au sein de notre territoire.

Reste également à trouver une passerelle entre ces dispositifs et la pratique au sein d'une association sportive.

#### Nouveau dispositif d'aide à la pratique le Pass'sport.

Par ailleurs, il faut également évoquer un autre dispositif d'aide mis en place par le Ministère des Sports pour la rentrée prochaine, c'est le "Pass'sport". Une aide de 50€ accordée aux familles bénéficiant de la prime de rentrée scolaire et pour les jeunes personnes en situation de handicap. L'objectif étant d'inciter les jeunes les plus éloignés de la pratique sportive à accéder à une association sportive.

Cette aide est importante, néanmoins elle reste limitée pour les familles les plus en difficulté. Parfois, il faut choisir entre les enfants pour savoir qui sera inscrit dans un club.

Néanmoins, la pratique d'une activité physique au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé(OMS) ne se fait pas uniquement dans une association sportive. L'activité physique, c'est marcher, faire du vélo ou même du footing et de manière libre.

Le but, c'est avant tout que l'ensemble de la population puisse pratiquer une activité physique organisée ou pas, et pour ce faire, il faut aussi développer les lieux de pratique en accès libre et inciter la population à se prendre en charge sur le plan corporel. Dans ce cadre, le monde de l'entreprise à un rôle également important, puisque 80% des entreprises souhaitent aujourd'hui s'inscrire dans la démarche du sport santé pour leurs salariés.

Deux idées pour faciliter la pratique d'une activité physique, la licence universelle plutôt qu'une licence par fédération, et pour les équipements sportifs en accès libre, peut-être obliger les collectivités à prévoir au minimum 1% de leur budget pour construire des équipements sportifs. Idem pour la construction de nouveaux quartiers.

### 3. RETOUR SUR LES THEMATIQUES 1-2-3-4

#### 1) Territoires prioritaires

##### Constats :

- Rénovation et la création de nouveaux équipements
- Une campagne d'information et de sensibilisation auprès de ces publics
- Trouver des relais d'opinion auprès des publics spécifiques

##### Problématiques relevées :

- Adaptation des équipements en fonction des territoires QPV/Milieu rural
- Identifier le besoin des populations en les associant à la démarche de construction d'un équipement (concertation)
- Partage de l'espace public pour une pratique en dehors d'un équipement sportif
- Manque de facilité pour la pratique féminine au quotidien
- Comment animer les territoires prioritaires ?

#### 2) Sport et handicap

##### Constats :

- Difficulté de mise en relation des associations et des personnes en situation de handicap.
- Amélioration de l'accessibilité des équipements sportifs

##### Problématiques relevées :

- Difficulté à recenser les réels besoins des personnes en situation de handicap pour leur pratique
- Manque de sensibilisation des accompagnants pour l'activité physique
- Manque de mobilisation des personnels de santé : La France est plus dans le curatif que dans le préventif
- Manque de communication autour des outils numériques (plateformes HandiGuide et sport handicap CVL)
- Manque de lieu d'orientation vers les offres de pratique, MDPH ? Maison de santé ?

**HandiGuide, plateforme Nationale :** <https://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

**Sport handicap Centre-Val de Loire :** <https://sport-handicap-centrevaldeloire.fr/>

### **3) Égalité hommes-femmes dans le sport**

#### Constats :

- L'accessibilité et l'adaptation de l'offre de pratique et d'équipements
- Manque de campagnes d'informations et de sensibilisation auprès des femmes, notamment pour les plus touchées par la sédentarité (adolescentes / jeunes adultes).
- Peu de femmes dans l'encadrement technique et dans les instances dirigeantes

#### Problématiques relevées :

- Pratique plutôt libre chez les femmes
- Les zones d'accueil des équipements sportifs (toilettes, vestiaires...)
- Baisse de la pratique des jeunes filles à partir de l'adolescence
- Le sport n'échappe pas à la problématique de la société aujourd'hui, la place faite aux femmes dans nos institutions
- Visibilité du sport féminin, du progrès, mais le rythme est encore assez lent
- Soutien du sport collectif professionnel féminin
- Arbitrage financier au sein des familles pour accéder à la pratique sportive
- Les sportives de haut niveau en région Centre-Val de Loire

### **4) Sport – santé :**

#### Constats :

- Peu de promotion de la politique du sport santé à l'ensemble de la population
- Soutien des projets de partenariat entre les structures spécialisées et les associations
- Le manque de partage des expériences, à mutualiser en local
- Mieux accompagner les personnes victimes de violences et en état post-traumatique dans le but de se réapproprier son corps.

#### Problématiques relevées :

- Amélioration de la prise en charge des femmes victimes de violences et en état post-traumatique. Il s'agit là d'un vrai enjeu de société
- Bien distinguer le sport santé sur prescription médicale qui concerne les patients en ALD et le sport santé qui lui concerne l'ensemble de la population
- Formation des médecins sur la thématique du sport santé, car beaucoup ne croient pas aux bienfaits de l'activité physique sur la santé des personnes
- Peu de financement de l'ARS sur ce dispositif contrairement à d'autres régions
- Manque de pérennisation des financements sur cette thématique
- Manque de coordination dans les possibilités de financement
- Problématique des enfants trop sédentaires dès le plus jeune âge
- Remboursement des séances pour les personnes atteintes d'ALD

## **4. ENJEUX**

### **Enjeux sectoriels (1/2)**

Retour sur le sondage en séance

Selon vous, **quels sont les principaux enjeux du secteur sport** pour les années à venir, en particulier concernant les questions de cohésion sociale et de santé ?

**Les mots clés ressortis du sondage :**

**Économie au sens large - Cohésion - Communication - Collaboration-  
Transversalité – Équipement - Efficacité**

**Enjeux sectoriels (2/2)**

	CONSTATS	PERSPECTIVES
MODIFICATION DE LA DEMANDE SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des pratiques sportives en mutation</li> <li>Une concurrence accrue au niveau de l'offre</li> <li>Un rapport de plus en plus utilitariste aux clubs</li> </ul>	La diversification des offres et des publics Le maintien d'une ambition en termes de transmission de valeurs
ENGAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des changements dans la nature de l'engagement</li> <li>De nouveaux besoins chez les bénévoles</li> </ul>	Promotion des dispositifs qui facilitent l'engagement La formation au service de la montée en compétences Des viviers à explorer (jeunes / femmes...)
FINANCEMENT DU SPORT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Crise économique avec une contraction des financements publics et privés</li> <li>De la subvention à la commande sociale</li> </ul>	Changement de posture vis-à-vis des financeurs publics Diversification des partenaires privés
UTILITÉ SOCIALE DU SPORT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un manque de légitimité...</li> <li>... et une croyance dans les pouvoirs « magiques » du sport</li> </ul>	Une nouvelle injonction qui peut aussi constituer une opportunité La possibilité de nouveaux partenariats
PROFESSIONNALISATION DES ORGANISATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Complexité de la fonction dirigeante</li> <li>Difficulté dans la pérennisation des emplois</li> </ul>	Structuration des associations La formation professionnelle des salariés Les outils numériques

**Problématiques relevées :**

- Difficulté d'être bénévole aujourd'hui
- Émergence des pratiques libres et des communautés de pratiquants
- Équilibre à trouver dans les services proposés dans l'association en comparaison avec une structure commerciale.
- Pratique de plus en plus de loisirs
- Changement des modalités de financement des associations par les collectivités territoriales → commande sociale
- Limites de la professionnalisation
- Légitimité du sport dans notre société

**5. CLOTURE DE LA COMMISSION**

M. Dominique DELANDRE, co-président de cette commission, remercie tous les participants.

## **Rappel des prochaines échéances**

Prochaine commission thématique n°3, **le jeudi 23 septembre 2021 de 10h00 à 16h00 – lieu à définir**